

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 27 février au 3 mars 2017 (inclus) Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 27 février au 3 mars 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 19 000 actions GBL

Contrat de liquidité									
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché			
27/02/2017	1.750	79,46	79,29	79,63	139.048	En bourse via Euronext			
28/02/2017	5.000	79,68	79,27	80,01	398.410	En bourse via Euronext			
02/03/2017	11.250	81,54	81,23	81,76	917.355	En bourse via Euronext			
03/03/2017	1.000	81,50	81,28	82,00	81.498	En bourse via Euronext			
Total	19.000	80,86			1.536.311				

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres									
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché			
-	1	-	-	-	1	-			

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le $1^{\rm er}$ juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet http://www.gbl.be.

Au 3 mars 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.898.199 actions GBL représentatives de 3,7% du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité.